

PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix  
-----

DECRET N° 82/695 du 13/7/1982  
portant nomination de Monsieur BITOUMBOU  
Jean Pierre en qualité de Directeur des  
Services des Bibliothèques, Archives et  
Documentation.-

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution ;  
Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les  
attributions des Membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 80/022 du 18 Janvier 1980 portant attribu-  
tions et organisation du Ministère de la Culture, des Arts et des  
Sports chargé de la Recherche Scientifique.  
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres ;  
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret  
n° 80/644 susvisé ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur BITOUMBOU Jean Pierre attaché des SAF de 4ème  
échelon est nommé Directeur des Services des Bibliothèques, Archives  
et Documentation à la Direction de la Culture et des Arts.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires  
au présent décret.

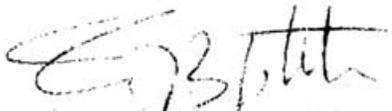
.../...

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

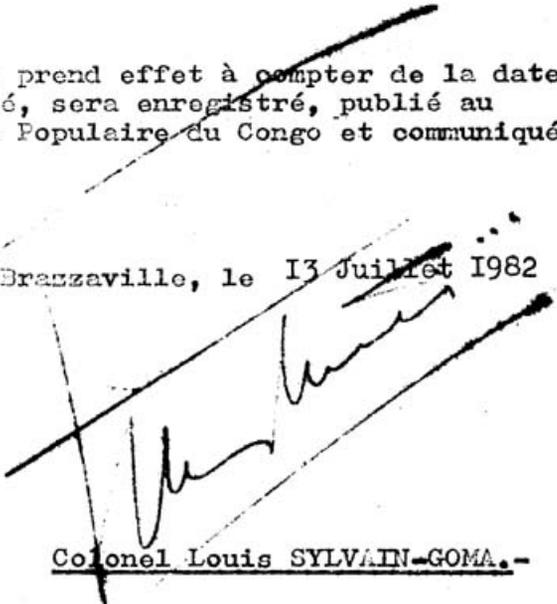
Fait à Brazzaville, le 13 Juillet 1982

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement

Le Ministre de la Culture et des  
Arts chargé de la Recherche  
Scientifique

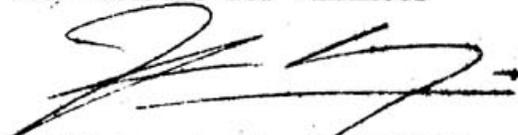


Jean Baptiste TATI-LOUYARD.-



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances



Itihi-Ossetoumba LEKOUNDOU.-

Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

